

<b>COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE</b> <b>« INTERCOMMUNALITE »</b>
--

Mercredi 11 septembre 2019 à 19 h

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire accueille Monsieur Aurias Maire de Loriol, conseiller régional et vice président de la CCVD qui va apporter son témoignage sur la vie intercommunale.

- **Témoignage de Monsieur Aurias** : La question posée à Monsieur Aurias est la suivante : Dans votre communauté de communes : qu'est-ce qui se vit bien et qu'est-ce qui est plus difficile ?

Monsieur Aurias était agriculteur, père de 4 enfants. En 1989 il devient conseiller municipal dans l'opposition. Il a immédiatement été très impliqué dans la Communauté de Commune Val de Drôme. Il explique combien il était important pour lui de s'engager pour l'intérêt général.

En 2014, il arrête son exploitation agricole et sa société commerciale car il souhaite s'investir à 100 % pour sa commune. Il explique qu'il existe un lien fort entre le projet communal et le projet de territoire. Même si ce n'est pas toujours facile de se mettre d'accord, cela permet, entre autre, aux petites communes de trouver les moyens qu'elles n'ont pas.

Il note qu'il faut du courage pour travailler sur un projet de territoire, il faut être prêt à faire des concessions. Parfois le temps de préparation pour le transfert de compétences manque, ce qui peut générer des tensions. Par exemple, dans le cadre du transfert de l'instruction des permis de construire, il est nécessaire d'être vigilant à répondre aux attentes des citoyens mais certaines instructions de dossiers prennent plus de temps et cela peut être pris comme un manque de réactivité.

Certaines compétences comme les ordures ménagères sont transférées depuis longtemps, or parfois cela peut engendrer une certaine inertie face à des incivilités notamment, un manque de réactivité d'où l'intérêt d'un dialogue en commission thématique.

Il y a un vrai travail à faire en amont des conseils communautaires sinon les conseillers « décrochent ».

Monsieur Mariton demande si l'intercommunalité a été créée pour partager les moyens des communes centres ? En effet, avant les petites communes pouvaient profiter de certains équipements pour rien et à présent il leur est demandé prendre leur part.

Réponse de Monsieur Aurias : Effectivement c'est le principal problème mais il ne faut pas que ce soit vécu comme cela. Par exemple il y a eu, à un moment donné, un besoin de salle de gymnastique, des discussions ont été engagées et cela a engendré une levée de bouclier des petites communes. Cependant des propositions ont été faites d'achat de matériel itinérant et d'équipements pour les compétitions qui pourraient être transportés sur une remorque dédiée, le projet a donc fait son chemin. Ensuite les petites communes ne souhaitaient pas que le projet soit implanté à Loriol, un terrain au centre du territoire a donc été trouvé mais il posait des problèmes de réseaux et de parking, ce qui a incité les petites communes à revenir sur le choix du terrain de Loriol au vu des économies que cela engendrait. Conclusion le budget de 2M4 € a été voté et le projet est en cours.

Il n'est pas possible d'empêcher l'opposition mais il est important de tenter de faire adhérer les communes aux projets portés par l'interco.

*« Si l'on est convaincu que le projet est bon, qu'il est dans l'intérêt général et qu'il fera faire des économies, il faut y aller ».*

Monsieur Aurias donne un autre exemple sur le partage des ressources de police municipale. Il y a eu des conventions avec les petites communes qui ont permis d'embaucher une personne supplémentaire. Ce qui est déjà un progrès.

Les petites communes s'aperçoivent petit à petit qu'elles ont beaucoup moins de moyens, ce qui les

incite à changer de point de vue sur les intercommunalités.

Faire l'unanimité est compliqué, il est important de sentir les tensions qui vont arriver et ouvrir la discussion.

Une personne de l'assistance s'interroge sur la manière dont est élu un président d'interco et s'il ne faudrait pas qu'il y ait un « super maire » qui prenne les décisions avec son conseil. Il demande également si les tensions ne sont pas en partie dûes à un manque d'autorité...

Monsieur Aurias rappelle qu'il s'agit d'une élection à la proportionnelle, il est nécessaire d'avoir une représentativité à l'échelle des communes en fonction de leur puissance fiscale. Il y a de nombreuses communautés de communes dont le périmètre a été imposé. Les Baronnie par exemple vivent très mal le fait qu'on les ait obligé à se regrouper à quatre.

Monsieur Aurias dit être convaincu que si l'on veut que notre territoire existe entre Valence et Montélimar, le Val de Drôme sans Crest est boiteux. Crest a sa place entière au sein de la vallée de la Drôme.

Témoignages d'élus de Crest sur la difficulté de travailler avec tout le monde et sur le nombre important de projets à mener.

Monsieur Aurias insiste sur l'importance des commissions qui doivent tenir la route car plus la communauté de communes est grande et plus on s'éloigne de la proximité. Choisir la bonne dimension est un processus long et complexe dans lequel intervient également la Préfecture. Par contre il faut qu'il y ait une continuité de territoire.

Une personne de l'assistance indique que les petites communes se sont senties parfois perdues au niveau du territoire dans les gros projets. Le danger serait un regroupement avec Montélimar ou Valence. Nous avons la chance d'avoir un fil conducteur qui est la rivière Drôme. Il faut tenter de trouver des compromis et aider tout le monde.

Monsieur Aurias souligne l'importance de se mettre d'accord sur le besoin.

Concernant les problèmes de gouvernance, il est indispensable qu'il y ait de bonnes relations entre le président et ses vice-présidents. Dans le cas de la CCVD, il y a un exécutif tous les mardis soir avec un ordre du jour et un bureau tous les mois (Il est à noter qu'à la 3CPS il n'y a pas d'exécutif par exemple). Une conférence des Maires est réunie depuis 2 ans réunissant les maires des 30 communes avec leurs adjoints si nécessaire. Il y a également de nombreuses réunions entre les secrétariat de mairie et les DGS des communes membres car un élu sans ses services n'est rien.

Par exemple, concernant les zones d'activité, il est important que les services des communes soient impliqués car ils ont une meilleure connaissance du territoire que les services de l'interco.

Une personne explique qu'avec la 3CPS, nous sommes dans une situation de blocage et elle s'interroge sur la manière d'expliquer la situation aux citoyens qui ne comprennent pas forcément les enjeux.

Monsieur Mariton indique que les élections municipales vont engendrer des changements, le problème est qu'ils interviennent dans des temps très courts ce qui ne permet pas une maturation des discussions entre les communes.

Une personne indique qu'en tant que citoyen elle a du mal à comprendre les différentes échelles. Elle estime que certaines choses sont déléguées à l'interco alors que cela devrait être du ressort du Département ou de la Région. On y perd en proximité.

Une autre personne évoque que dans les futures élections communales, chaque liste devrait avoir un projet intercommunal.

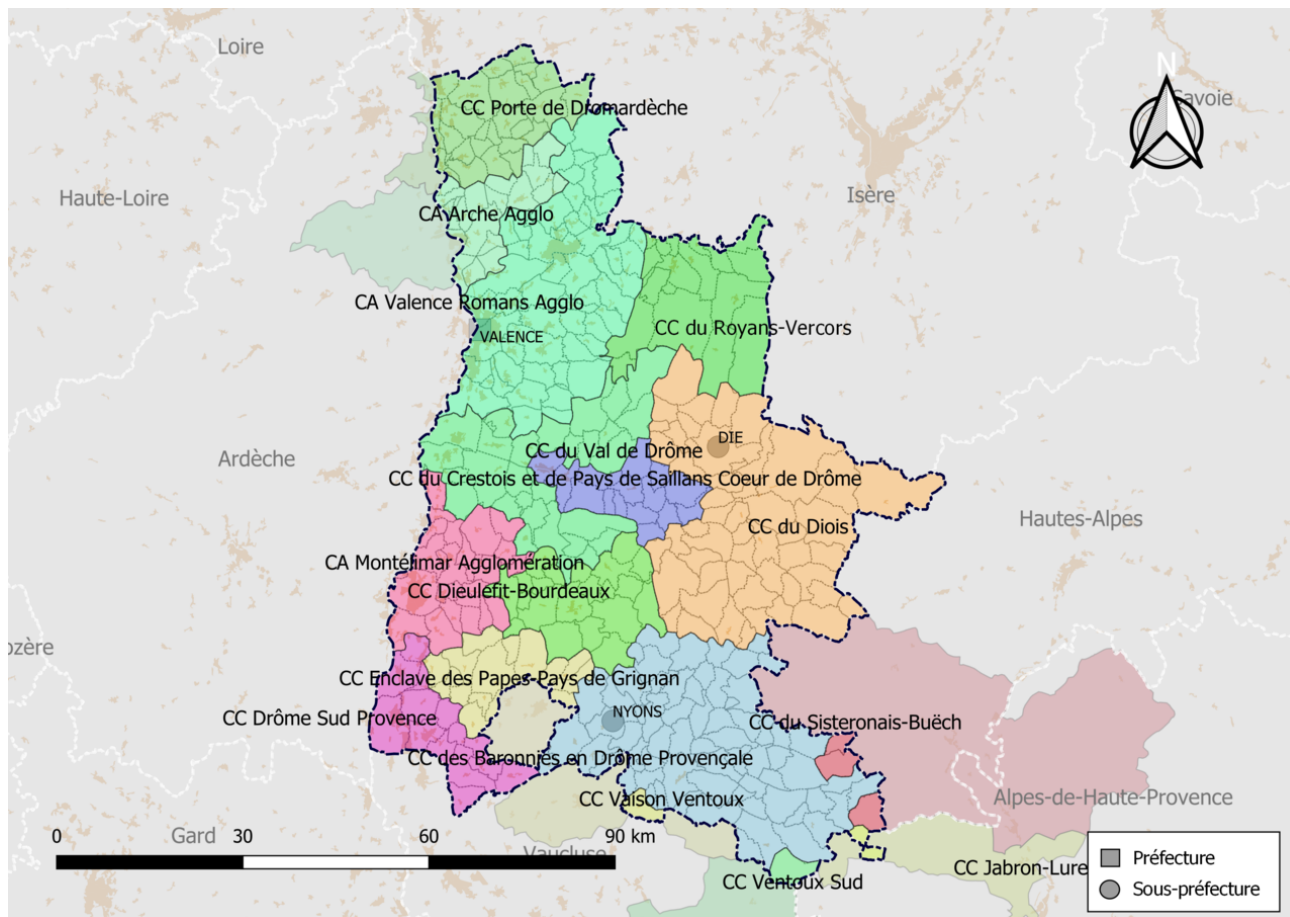
Quelqu'un demande comment cela se passerait si Crest rejoignait le CCVD. Est-ce que l'ensemble des compétences serait fusionnées? Monsieur Aurias répond qu'il s'agirait d'une nouvelle

Communauté de Commune avec de nouvelles compétences.

Monsieur Mariton indique qu'un projet de territoire s'écrit aussi avec une vision des compétences de chacun.

### **Carte des communautés de communes de la Drôme**

Comme demandé par un membre de la commission ci-dessous la carte des communautés de communes de la Drôme.



*Fin de la séance à 21h30*